

8H45 - 9H

Accueil des participants



9H - 9H10 MOT D'ACCUEIL

Laurent Pettiti, Président de la Délégation des Barreaux de France



9H10 - 9H30 ALLOCUTION D'OUVERTURE

Denis Genton, Directeur au sein de la Commission européenne en charge du pilier européen des droits sociaux



9H30 - 11H ATELIER 1

LES FONDEMENTS DU DROIT SOCIAL EUROPÉEN

Compétences de l'UE / Impact de la charte des droits fondamentaux / Jurisprudences récentes

Moritz Hartmann, Référendaire à la Cour de justice de l'Union européenne

Karine Audouze, Avocate au barreau de Paris, membre de la « European Employment Lawyers Association »

10h30 - 11h : Echanges avec la salle



11H15 - 12H45 ATELIER 2

L'ENCADREMENT EUROPÉEN DU TRAVAIL VIA LES PLATEFORMES

Genèse et mise en œuvre de la directive relative à l'amélioration des conditions de travail dans le cadre du travail via une plateforme

Leïla Chaïbi, Eurodéputée

Grégoire Loiseau, Agrégé et Professeur à l'Université Paris I

12h15 - 12h45 : Echanges avec la salle



12H45 - 13h45 : Pause déjeuner sur place



13H45 - 15H15 ATELIER 3

LES GARANTIES EUROPÉENNES EN CAS DE MOBILITÉ DES TRAVAILLEURS

Détachement des travailleurs / protection sociale en cas de mobilité

Ismaël Omarjee, Professeur de droit à l'Université Paris Nanterre

Sophie Maes, Avocate au barreau de Bruxelles, membre de la « European Employment Lawyers Association »

14h45 - 15h15 : Echanges avec la salle



15H30 - 17H ATELIER 4

LA PROTECTION EUROPÉENNE DES LANCEURS D'ALERTE

L'impact de la directive sur la protection des personnes qui signalent des violations du droit de l'Union

Cécile Barrois de Sarigny, Adjointe du Défenseur des droits chargée de l'accompagnement des lanceurs d'alerte

Frédéric Picard, Avocat au barreau de Paris

16h30 - 17h : Echanges avec la salle



17H - 17H15 CLÔTURE

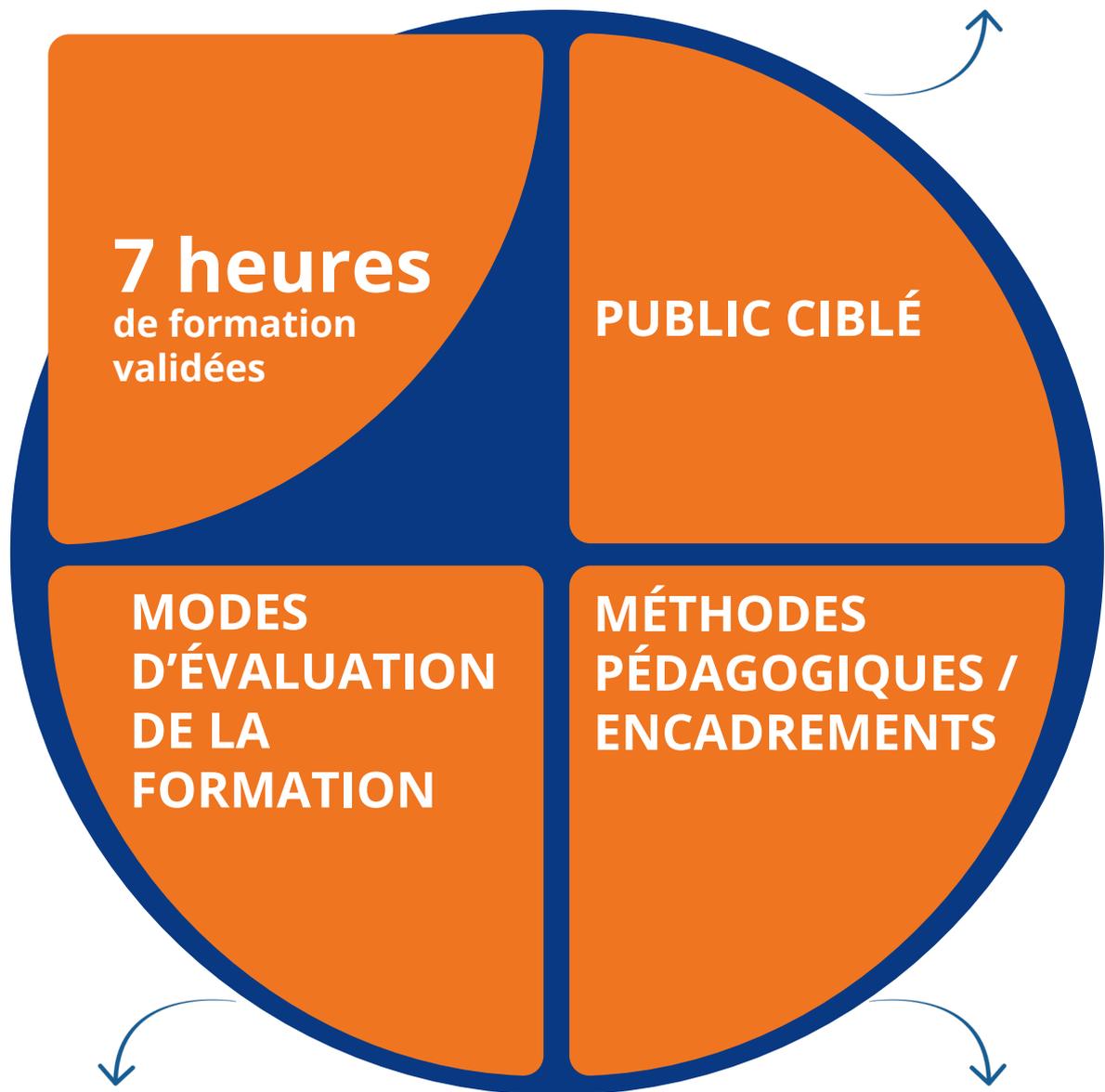
Dominique de la Garanderie, Ancienne bâtonnière du barreau de Paris

S'INSCRIRE

Entretiens européens

Intégrer les acquis du droit social européen dans vos dossiers

Avocats, juristes,
élèves-avocats et autres
professions



7 heures
de formation
validées

PUBLIC CIBLÉ

**MODES
D'ÉVALUATION
DE LA
FORMATION**

**MÉTHODES
PÉDAGOGIQUES /
ENCADREMENTS**

Questionnaire d'évaluation
et questionnaire de
satisfaction en ligne à l'issue
de la formation.

Formation associant aspects
théoriques et pratiques
suivi à distance ou en
présentiel, interaction avec
les intervenants en posant
des questions sur place ou en
ligne.

*Les attestations de formation seront envoyées
à chaque participant à l'issue de la formation.*

Intégrer les acquis du droit social européen dans vos dossiers



Délégation des Barreaux de France

Avenue de la Joyeuse
Entrée, 1
1040 Bruxelles



Prendre le métro 2 ou 6 : Direction Elisabeth
Puis prendre le métro 1 ou 5 :
Direction Stockel ou Herrmann Debroux
et **descendre à Schuman.**

[Google Maps](#)

Durée : 1 journée soit 7 heures de formation

Formation continue

7 heures de formation continue validées

Formation accessible aux personnes en situation de handicap



Inscriptions :

valerie.hauptert@dbfbruxelles.eu
ou +32 (2) 230 83 31

Référents Événementiel :

yasmine.nihar@dbfbruxelles.eu ou
valerie.hauptert@dbfbruxelles.eu

Référent Handicap :

valerie.hauptert@dbfbruxelles.eu



a.

AVOCATS.BE
Ordre des Barreaux
Francophones et
germanophone de
Belgique

B

BARREAU DE
BRUXELLES
Ordre français